

Service de la Vie associative

Ce service est installé à [la Maison de la vie associative Micheline Gléveau](#).

Le service des associations, quant à lui, est dédié aux 115 associations de Villeparisis afin de gérer leur demande et les aider dans les différentes démarches qu'elles pourraient entreprendre au titre de leurs activités associatives.

Coordonnées

Maison de la vie associative Micheline Gléveau
60 rue Jean Jaurès
77270
Villeparisis
vieassociative@mairie-villeparisis.fr
01 60 21 21 01
Infos pratiques

Les horaires d'ouverture de la Maison de la vie associative :

Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Jeudi : 13h30 - 17h

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h